

PROCÈS-VERBAL N°2

Réunion Du Comité Scientifique Ordinaire du Département du Second Cycle

Du Dimanche 10 Octobre 2021

En ce jour, le dimanche dix octobre deux mille vingt et un, se sont réunis les membres du comité scientifique de département du second cycle de l'École Supérieure d'Économie d'Oran afin de traiter les points prévus dans l'ordre du jour ci-après.

Étaient présents

M.SENOUCI Benabbou	Président
Mme BOUDAUD Amina	Cheffe de département
M.ELMOUBAREK Mohamed	Membre Professeur
M.KHELLADI Mohammed Amine Mehdi	Membre MCA
M.BRAHAMI Mohammed Amine	Membre MCA
Mme BOUGHAZI Akila	Membre MCB
Mme BRAHIMI Samira	Membre MCB
Mme DALI YUCEF Samia	Membre MCB
M.HENNI Mustapha	Membre MAA

La séance est ouverte à 13h00, par le Président Professeur SENOUCI Benabbou.

L'ordre du jour :

1. Validation des résultats des cinquièmes années des deux spécialités (économie de l'énergie et économie numérique) ;
2. Validations des rapports d'expertise des photocopiés déposés précédemment ;
3. Proposition de révision du contenu de quelques modules du second cycle ;
4. Dépôt de photocopiés pour expertise ;
5. Demande d'allégement de la charge pédagogique ;
6. Divers.

- 1- **Validation des résultats des cinquièmes années des deux spécialités (économie de l'énergie et économie numérique)**, après vérification des PV de délibération des cinquièmes années de l'économie numérique et l'économie de l'énergie, les membres du comité ont validé les résultats.

Toutefois quatre étudiants n'ayant pas déposés leurs mémoires de master dans les délais, les membres du CSD déroge à la majorité, et accordent à ces derniers un délai de dépôt ne dépassant pas le 14 Octobre 2021.

- 2- **Validations des rapports d'expertise des photocopiés déposés précédemment ;**

Le comité scientifique valide les rapports d'expertise des photocopiés

- de Mme ARGILOS Amal intitulé : **Activités énergétiques**, a reçu un avis favorable.
- de Mme BENMADANI Saddika intitulé : **Digitalisation des produits bancaires et financiers**, a reçu un avis favorable.

- 3- **Proposition de révision du contenu de quelques modules du second cycle ;**

Concernant la révision du contenu du module, Mme KEMMAR Amina a formulé une proposition afin de revoir le contenu du module « Conception et création sites Web » de la spécialité économie numérique.

Après discussion les membres du CSD ont désigné deux experts de l'école supérieure d'économie d'Oran pour valider la proposition en question.

Les experts désignés sont : Mme DJEBBAR Amal et M.MEZIANE Amine.

- 4- **Dépôt de photocopiés pour expertise ;**

Les membres du comité ont procédé à l'examen des demandes d'expertise de photocopiés. Deux demandes ont reçu une suite favorable, il s'agit de celles de :

- M. BRAHAMI Amine, photocopié intitulé « Economie numérique ».

**Les experts sont : M.SENOUCI Benabbou, Professeur, ESE d'Oran.
M.BOULENOIR Bachir, Professeur, Université Oran2.**

- M.RENAN Rabah, photocopié intitulé « Macro appliquée ».

**Les experts sont : M.SENOUCI Benabbou, Professeur, ESE d'Oran.
M.BENBAYER Habib, Professeur, Université Oran2.**

Deux autres demandes d'expertise de polycopiés ont été jugée irrecevables par les membres du CSD en vertu des règles retenues lors de la réunion de CSD du 10 Juin 2021. (Un enseignement du module avec un minimum de deux années). Il s'agit des demandes de Mme BOULENOIR Nassima et M.MEZIANE Amine.

5- Demande d'allègement de la charge pédagogique

M BELAIDI Abderrahim a déposé une demande d'allègement de la charge pédagogique, l'avis final du CSD sera conditionné par le dépôt avant le jeudi 14 octobre 2021 du dossier contenant.

- Engagement de l'enseignant pour finaliser son travail de recherche l'année en cours ;
- Sixième inscription ;
- L'avis du directeur de recherche.

Dans le cas échéant la requête sera considérée irrecevable.

Par ailleurs, l'accord final revient à l'administration quelle que soit la décision des membres du CSD.

6- Divers.

Concernant les étudiants de cinquième année, le choix du thème de recherche ainsi que le choix de l'encadrant devront être déposés au plus tard le 15 décembre 2021 (pour cette année), au niveau du département du second cycle. (L'enseignant encadrant est responsable du dépôt en question.)

L'encadrant doit impérativement être de la spécialité, et le Co-encadrement quant à lui peut être de spécialité pluridisciplinaire.

L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à 15h00.

Le président du Comité Scientifique
M SENOUCI Benabbou

الأستاذ: سنوسي بن عبو
رئيس اللجنة العلمية
لقسم الطور الثاني
بالمدرسة العليا للاقتصاد بهران